

# UNE BALLADE DANS CAMPLANIER

Notre quartier, comportant environ 350 boîtes aux lettres, est très proche du centre ville. Il mesure 2500 mètres de long puisque c'est le numéro que porte le dernier portail du chemin (pour les non initiés, précisons que les propriétés sont numérotées suivant le nombre de mètres qui les séparent du début du chemin, ce qui est pratique pour les habitués du jogging). Il débute Route de sauve et se termine sur le boulevard des Anciens combattants en Indochine plus connu sous le nom de périphérique ouest ou N106.

**CAMPLANIER (Chemin de)** Nommé ainsi, officiellement, en 1943; ce chemin porte un nom ancien. C'était autrefois le Chemin Vieux de Gajan à Nîmes (cadastre de 1783) car déjà, un nouveau chemin, au nord-est du précédent, était appelé Chemin de Gajan et d'Anduze et de la Font dei Chins à Nîmes. Il est devenu le Chemin des Tours de Seguin qui se continue par le Chemin de la Cigale.

Le Chemin Bas de Camplanier quitte le Chemin de Camplanier, pour le rejoindre 500 m plus loin.

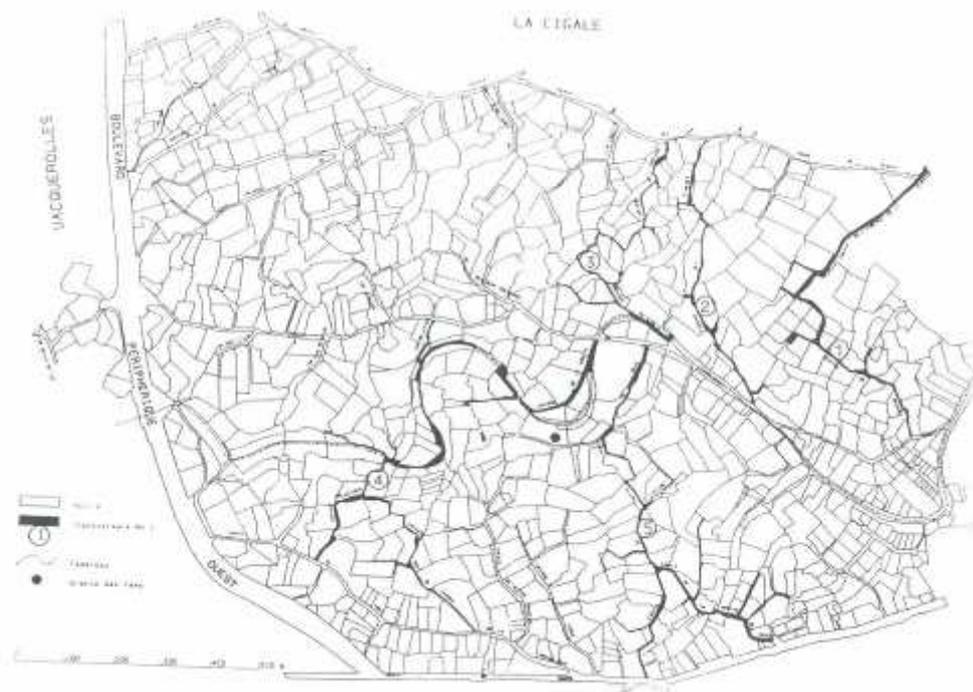
Dès 1380, le compoix de Nîmes cite *Camplano*: plateau du Bois de Vaqueirolles. On trouve en 1671 la forme *Camplignier*. Les cadastres du XVIII<sup>e</sup> siècle désignent un assez vaste espace sous le nom de Camplanier : depuis le début du Chemin de l'Alouette actuel, près des Trois Piliers, jusqu'au Chemin d'Anduze et de la Font dei Chins à Nîmes.

Le champ « planier » signifie communément le champ plat, mais aussi, aisé, facile à travailler du fait même de son relief sans accident. Le chemin suit une dépression assez large et relativement plate pour un territoire de garrigue.

Une définition du mot  
Camplanier trouvée dans le  
livre « Les rues de Nîmes »  
de Aimé Serres

De nombreuses impasses y débouchent et, par des sentiers pédestres il est possible de rejoindre les quartiers mitoyens. Des enfants utilisent encore, comme autrefois, le passage des Pinèdes pour rejoindre l'école de la Cigale.

Le plan ci-dessous, réalisé par le Comité de Quartier regroupe les différents cheminements qui permettent à un marcheur de faire 8 kilomètres sans passer par le même endroit.



La vie a été intense à Camplanier puisque nombreuses sont les capitelles qui subsistent sur les propriétés ainsi que de vieux masets.



Au prix d'un travail colossal, si on en juge par la largeur des « clapas », on y cultivait la vigne et surtout l'olivier.

Quelques chèvres passaient dans le chemin pour rejoindre ce qui est maintenant l'impasse des Anémones et sur l'emplacement actuel du périphérique on trouvait, il y a moins de 30 ans des chevaux.

Pendant la dernière guerre plusieurs propriétaires se sont réfugiés dans ces terrains et ont créé, au prix de gros efforts, des potagers arrosés parcimonieusement grâce à l'eau des citernes que l'on retrouve dans presque toutes les propriétés, souvent cachées sous le maset.



A l'époque on ne faisait pas des barrages devant les portails pour éviter de recevoir les eaux de ruissellement, mais au contraire on faisait des trous et des réseaux de canalisations pour amener les eaux de pluie à la citerne.

Au fur et à mesure de l'installation permanente des Nîmois dans notre quartier ces citernes ne suffirent plus et la mairie de l'époque alimentait le quartier en eau potable en remplissant des citernes en fer disposées le long du chemin.

En 1954 le comité de quartier est né.



Il a été, en fait constitué pour recueillir les fonds afin d'obtenir la pose d'une canalisation d'eau potable et peut-être, est-ce à partir de cette année, que le chemin de Camplanier a commencé à changer.

Avant de parler de changement il convient d'évoquer les « monuments » du chemin à savoir :

Le cimetière protestant qui est un des deux plus vieux cimetières privés de France.

La Carrière



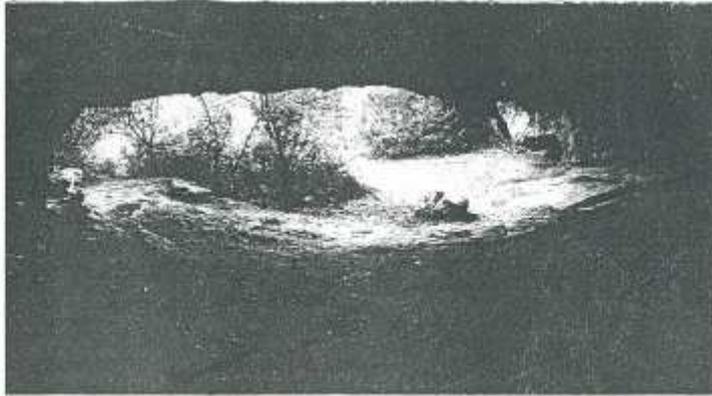


1958...

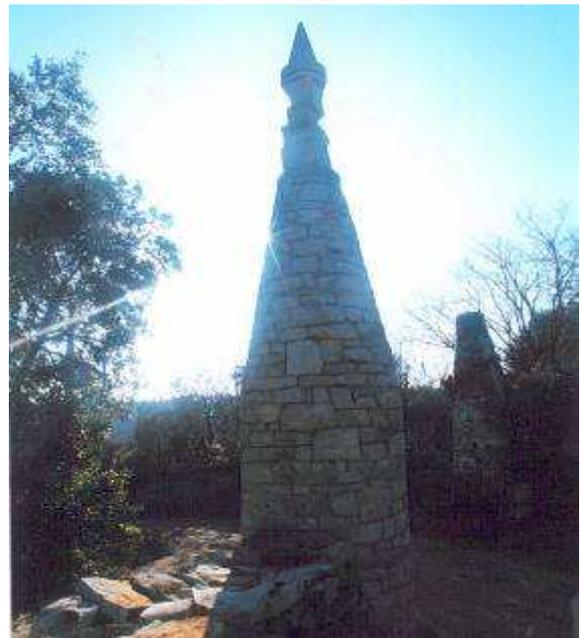
1982...

Le chêne monumental de  
l'impasse du Sureau  
L'ancienne guinguette

La grotte des fées et ses  
spéléologues en herbe (tiré  
du livre « En garrigue  
nîmoise » de G. FABRE



Les deux colonnes  
de l'impasse du  
même nom



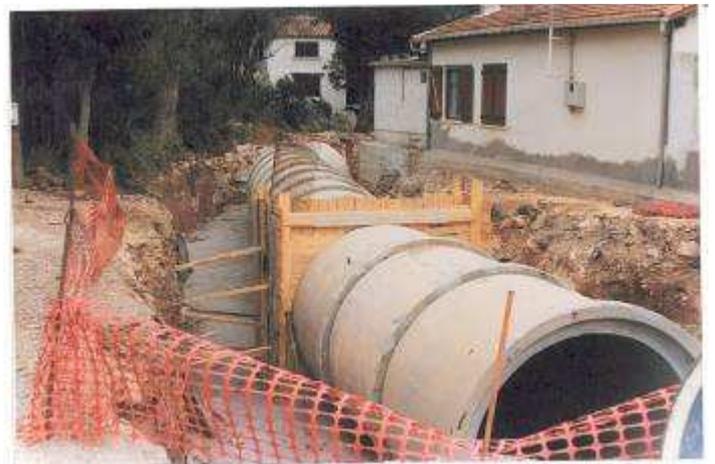
Ainsi que la vie dans les masets  
avec, la sieste, les fêtes de famille  
et les éternelles parties de boules.

N'oublions tout de même pas le cadereau de Camplanier qui nous vient de Vacquerolles et qui rejoint l'avenue maintenant dénommée « Pompidou ». Il Traverse la chaussée au niveau de l'impasse de la grotte puis emprunte le chemin à partir de l'impasse du Sureau. Il était seul à partager, il y a moins de trente ans, avec un sentier le chemin appelé actuellement « chemin bas de Camplanier » mais petit à petit le lit a été comblé.



Le 3 octobre 1988 un phénomène naturel a rappelé à tout le monde qu'il convenait de ne pas oublier la présence de notre cadereau.

Depuis d'importants travaux exécutés par la mairie ont mis, nous dit-on, les riverains à l'abri des risques d'inondation. Malheureusement, le résultat des études n'est pas confirmé et notre chemin est régulièrement emporté car la chaussée submersible prévue n'a jamais été réalisée.



Et le cadereau continue de couler sur le goudron à partir de l'impasse du Sureau...



Si hier on circulait à pieds, à dos d'âne (l'âne de Mme JEAN), puis en bicyclette attelée (ou Solex), puis en voiture, aujourd'hui le chemin ayant été très élargi par la volonté de l'eau et surtout de nos élus, la circulation est si importante et rapide que certains riverains aimeraient la mise en place de ralentisseurs et pourquoi pas, de contrôles de Police.

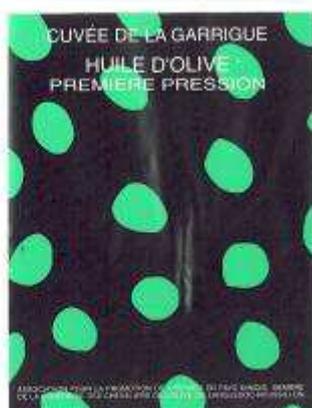
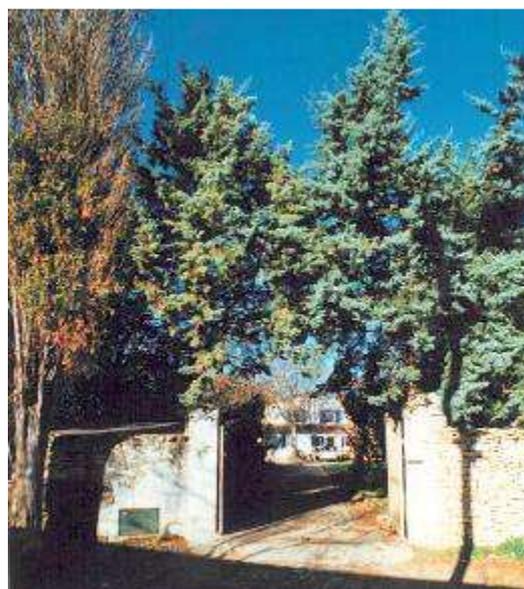


Mais si le chemin s'est élargi, de nombreux riverains (avec parfois l'aide financière de la mairie) ont reconstruit des murs en pierres, qui par leur diversité, font le plaisir de tous.



Quant à la douzaine d'impasses desservies par le chemin, elles ont gardé le charme de la garrigue.

Si plusieurs propriétés conservent encore leur caractère de terrain de week-end avec le sens de la fête que cela implique, la grande majorité fait maintenant place à des villas d'aspect divers (extensions de masets ou bâtisses modernes). C'est d'ailleurs ce manque d'uniformité qui fait le charme de notre quartier et qui le différencie des lotissements ou hameaux qui fleurissent dans la garrigue nîmoise.



Les jardins sont aussi variés. Bien sur on ne trouve pratiquement plus de vignes, mais des jardins d'agrément et quelques potagers. L'olivier est souvent présent et plusieurs riverains sont adhérents à l'association pour la promotion de l'olivier en pays Nîmois (PROMOLIVE)

Les piscines ont remplacé les citernes. Mais bien qu'accusés d'avoir mité la garrigue, les habitants de Camplanier conservent en grande partie la présence d'identités des générations passées. Il y a toujours des terrains avec des roses sauvages, de la menthe ou des orchidées sauvages et, si on ne trouve plus d'âne, de chèvre ou un cheval de temps en temps, la faune est aussi respectée. Un couple de huppes loge encore dans le tronc d'un olivier, des petits lapins fréquentent encore le jardin de certains habitants, les hérissons et écureuil abondent et les souris et les couleuvres sont toujours aussi présentes.

Il faut tout de même avouer que la cohabitation avec le périphérique rend de plus en plus difficile cet aspect de la garrigue.





Mais le nombre important de nouveaux habitants qui prennent la peine de soigner leurs oliviers ou de reconstruire leurs murs en pierre sèche prouve bien le goût prononcé pour cet habitat plein de charme et de souvenirs.

Si la présence de hauts murs entourant parfois les propriétés laisse penser que l'on est ici égoïste, c'est faux. La solidarité démontrée en 1988 prouve bien que derrière ces terrains clos vivent des gens solidaires, prêts à en sortir pour aider en cas de besoin, mais aussi prompts à y retourner dès le danger passé. Mais après tout c'est aussi le caractère de ces quartiers de garrigue où l'on venait au maset (bien entouré de murs) avec sa seule famille et ses propres amis.

Il est dommage que l'absence de salle de quartier empêche des réunions conviviales au cours desquelles les anciens pourraient évoquer l'histoire de chaque morceau de chemin.

Dans cette salle on pourrait aussi présenter les œuvres réalisées par les habitants puisque de nombreux artistes vivent dans le chemin : travail du bois, fleurs séchées, poterie, objets en tricot, collectionneurs de poules, oiseaux lapins et chien, musiciens, jardinier, peintres, créateurs de figurines en plomb sans oublier les poètes :

### *La colline meurtrie*

*Tout derrière chez moi, se trouve « la colline »  
Où ne poussaient jamais que le chêne et le thym ;  
Oui, mais l'homme a passé, maintenant se dessine,  
Des villas, des jardins...*

*Des engins sont venus, commencer le massacre,  
Arrachant des rochers, pour tracer un chemin,  
Et l'odeur du mazout, s'élevait dure et âcre,  
Dans le si clair matin...*

*Tous les coups qu'ils donnaient, m'attristaient  
comme un drame,  
Puis regardant mourir, les buissons et les pins,  
J'ai senti dans mon cœur, ainsi que dans mon âme,  
Un immense chagrin...*

*Maintenant sur son flanc, on contemple une route,  
Pour permettre l'accès aux futurs riverains,  
Mais en pensées, le soir, quand souvent je l'écoute,  
Je l'entends qui se plaint...*

*Je l'ai tant parcourue en folles galopades ,  
Reviennent souvenirs qui sont déjà lointains,  
Il y avait nos jeux, nos rires en cascades,  
Qui sont sans lendemain...*

*Ainsi est le progrès, il faut des sacrifices,  
Oubliant le passé, nous attendrons demain,  
Pour la voir ressurgir, par bien des artifices,  
Pour un nouveau regard...*

*Raymonde LESBROS*

En feuilletant les pages de nos journaux locaux on peut vérifier le travail et la constance du bureau du comité à défendre les intérêts des habitants de Camplanier

NÎMES AR H 6 462/1000

## Camplanier Impatiences après les inondations de l'automne

Les habitants de Camplanier constatent à travers le temps long l'absence de l'État de protéger contre les inondations dans leur quartier. Ils ont demandé à l'État de leur faire passer une étude de faisabilité de réalisation de travaux de protection de leur quartier. L'État a refusé. Ils ont demandé à l'État de leur faire passer une étude de faisabilité de réalisation de travaux de protection de leur quartier. L'État a refusé.



Plus les habitants du quartier, les élus de la commune et les habitants de la commune ont demandé à l'État de leur faire passer une étude de faisabilité de réalisation de travaux de protection de leur quartier. L'État a refusé.

1965

## Le Comité de quartier de Camplanier voudrait changer sa canalisation d'eau...



Le Comité de quartier de Camplanier voudrait changer sa canalisation d'eau... Le maire de la commune, André Carrière, a refusé de leur faire passer une étude de faisabilité de réalisation de travaux de protection de leur quartier. L'État a refusé.

1965

## Eux pluviales Camplanier s'achète une conduite

Le maire de la commune, André Carrière, a refusé de leur faire passer une étude de faisabilité de réalisation de travaux de protection de leur quartier. L'État a refusé.

NÎMES

## Camplanier Tempête dans le lit du cadereau sinistré



Plus les habitants du quartier, les élus de la commune et les habitants de la commune ont demandé à l'État de leur faire passer une étude de faisabilité de réalisation de travaux de protection de leur quartier. L'État a refusé.

NÎMES

## Camplanier Une chaussée submersible... virtuelle!



Plus les habitants du quartier, les élus de la commune et les habitants de la commune ont demandé à l'État de leur faire passer une étude de faisabilité de réalisation de travaux de protection de leur quartier. L'État a refusé.

1965

## Le maire ne veut plus voir André Carrière

Le maire de la commune, André Carrière, a refusé de leur faire passer une étude de faisabilité de réalisation de travaux de protection de leur quartier. L'État a refusé.